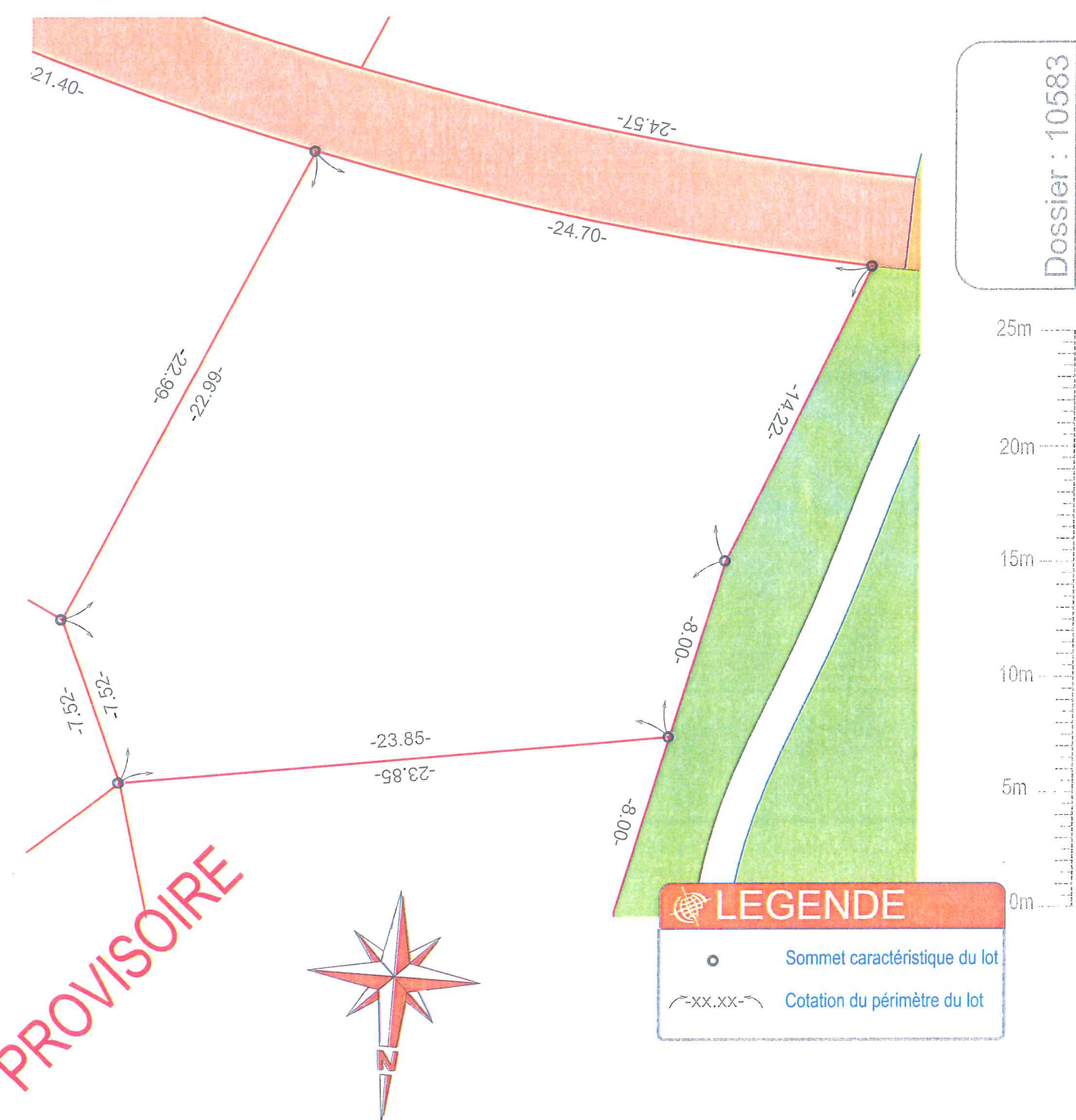




PLAN PARCELLAIRE

Lot 21	Département du Pas de Calais	Section	ZA
	SAINT INGLEVERT - Rue du Camp d'aviation	Numéro	-
	Lieu dit "Les murailletes"	Surface	632 m ²

Le document (Plan de bornage) fixant définitivement les limites de propriété sera fourni après bornage effectif. Les cotes périmétriques et les surfaces des lots seront définitives uniquement après bornage.



ous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses ans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document. e géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces ontraintes. our une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été alisé en couleur.

Auteur	Vérificateur
db	AB
Visa :	Visa :

Le 12 mai 2014



PRINCIPALES REGLES DE CONSTRUCTIBILITE ET BRANCHEMENTS Provisoire

URBANISME		LEGENDE GENERALE
		 CANDELABRE  POTEAU INCENDIE  ZONE CONSTRUCTIBLE DE L'HABITATION PRINCIPALE (en application de l'article R123-10-1 du code de l'urbanisme)  COTATION DES ZONES CONSTRUCTIBLES  IMPLANTATION EN ALIGNEMENT OU 5.00m MINIMUM  IMPLANTATION EN LIMITE SEPARATIVE OU 3.00m MINIMUM  COTATION VOIRIE PROJET  POSITION DES ACCES AUX LOTS  LIMITE TROTTOIR L'acquéreur devra faire procéder sur la zone d'implantation de sa construction une étude d'avant projet géotechnique et d'étude de sol dénommées "mission G0-G12" afin de déterminer le type de fondation à réaliser en fonction de la nature du terrain.
RESEAUX	PRIVES	 Zone figurative devant contenir les réseaux divers : basse tension, télécommunication et eau potable.  Raccordement Eaux Usées (position figurative)



Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.



PLAN DE CONSTRUCTIBILITE ET BRANCHEMENTS

Lot 21

Département du Pas de Calais
SAINT INGLEVERT -
Rue du Camp d'aviation
Lieu dit "Les murailletes"

Section

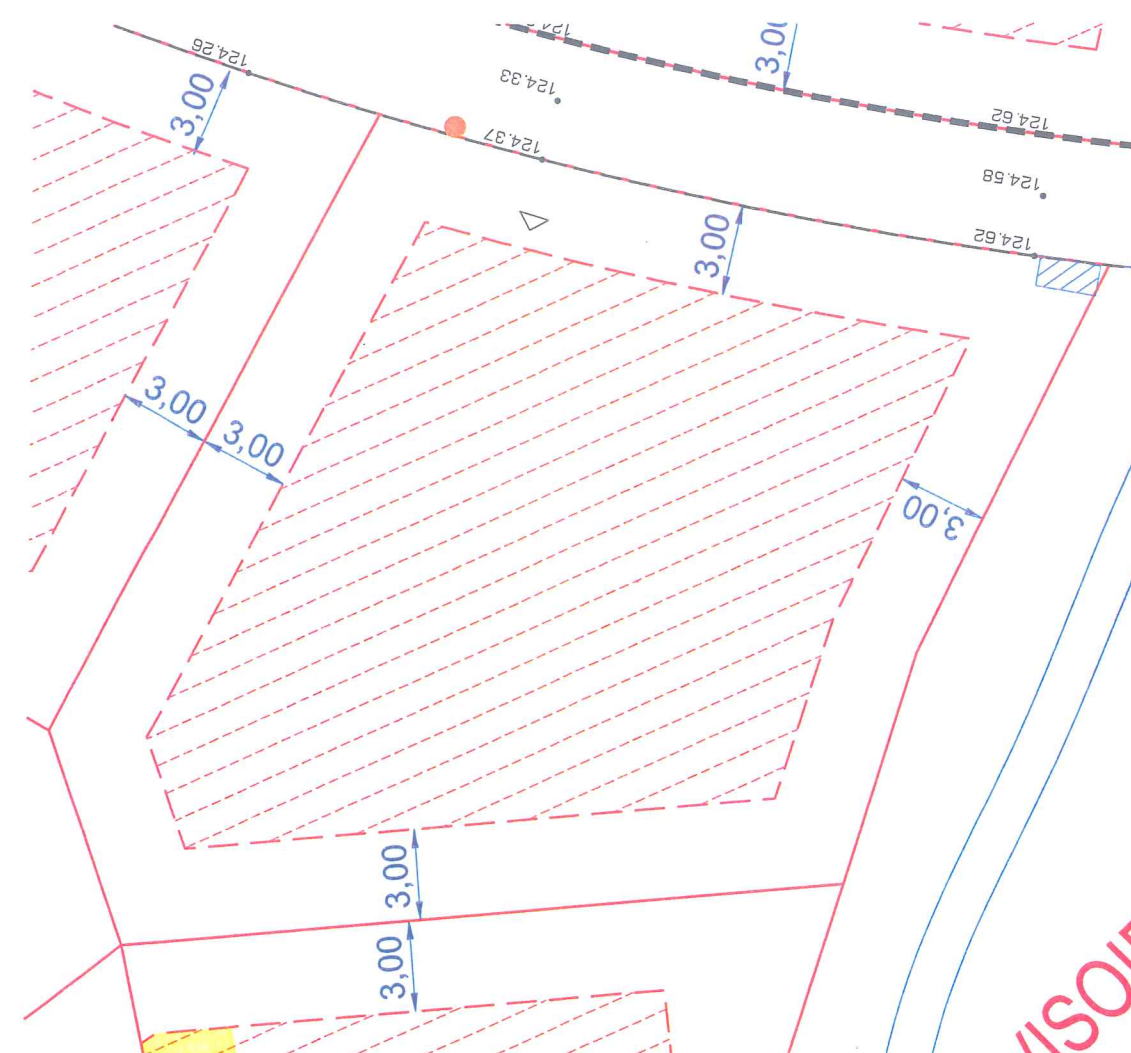
ZA

Numéro

-

Surface

632 m²



Dossier : 10583



PROVISOIRE



Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document. Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes. Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

Auteur	Vérificateur
db	FR
Visé :	Visé :